

Les victimes des dérives sectaires dans l'Église se disent « enfin entendues »

Au nom de tous les évêques, le président de la Conférence des évêques de France et archevêque de Marseille, Mgr Georges Pontier, adresse pour la première fois une lettre aux victimes des dérives sectaires de communautés catholiques.

Il les assure de la compassion des évêques et de leur détermination à clarifier les situations.

Quel est le contexte ?

Fin octobre, en amont de l'assemblée plénière qui s'est achevée le 10 novembre à Lourdes, une quarantaine de victimes de dérives sectaires de communautés nouvelles catholiques et leurs parents avaient adressé aux évêques un appel à « *sortir du silence* ». Anciens des Béatitudes, de la famille monastique de Bethléem, de la Fraternité Eucharistein, de l'Emmanuel, de Saint-Jean, de Communione et Libération, de la Fraternité diocésaine Saint-Jean-de-Malte... Représentés par Xavier Léger, ancien Légionnaire du Christ, Yves Hamant, père d'une ancienne de Points-Cœur, et Aymeri Suarez-Pazos, qui fut membre de l'Opus Dei, vice-président de l'Aide aux victimes de dérives des mouvements religieux en Europe et leurs familles (Avref), ils demandaient que l'Église exprime publiquement sa compassion et sa détermination à faire la vérité.

Quelle est la réponse des évêques ?

Le président de la Conférence des évêques de France, Mgr Georges Pontier, a répondu à leur attente par une lettre, signée du 7 novembre, dans laquelle il les assure, « *en notrenom à tous* », « *que ces pratiques nous heurtent et nous choquent* ». « *Nous voulons porter avec eux leur souffrance, les assurer de notre compassion, les aider dans leur reconstruction* », affirme-t-il.

Il rappelle aussi que l'Évangile est « *une école de liberté spirituelle* » et que « *celui qui ne sert pas cette liberté ne peut se réclamer de l'Évangile* ». Alertés par des victimes, les évêques ont interrogé les responsables incriminés : « *Bien souvent, alors, nous n'avons reçu de la part de tous ceux à qui nous nous adressions que méfiance et silence* », relève Mgr Pontier.

Concrètement, le président de la CEF invite les victimes qui le souhaitent à « *porter plainte devant la justice lorsqu'il y a matière* » : « *Personne n'est au-dessus de la loi* », souligne-t-il. L'épiscopat, de son côté, entend « *continuer à agir pour que des situations se clarifient, pour que la vérité puisse apparaître lorsque c'est nécessaire* ».

À la fin de l'assemblée de Lourdes, les évêques ont confirmé la réorganisation du service national Pastorale, nouvelles croyances et dérives sectaires. Un groupe Dérives sectaires, piloté par Sœur Chantal Sorlin, juge à l'officialité de Dijon, sera vigilant à ces « *propositions déviantes* » et rédigera un fascicule pour rappeler aux victimes leurs droits et leur indiquer les procédures canoniques et civiles à suivre. Une mission d'écoute des victimes sera confiée à Mgr Philippe Guéneley, évêque de Langres.

Quelles sont les réactions ?

« *Nous avons été entendus !* », s'enthousiasment les signataires de la lettre, qui expriment dans un communiqué publié jeudi 14 novembre leur « *gratitude* » pour cette « *parole forte et courageuse* ».

« Il y a depuis quelque temps, analyse un observateur du dossier, une prise de conscience nouvelle des évêques sur ce sujet. C'est le résultat des efforts de longue date des victimes. Il faut arrêter de traiter les dérives sectaires comme on l'a fait par le passé de la pédophilie. L'heure est à la clarification. »

CÉLINE HOYEAU

<http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Les-victimes-des-derives-sectaires-dans-l-Eglise-se-disent-enfin-entendues-2013-11-14-1060658>

